

DOSSIER DE PRESSE

2021



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
— Saint-Barthélemy —

**Chambre Économique Multiprofessionnelle
de Saint-Barthélemy**



la CEM demande la levée des motifs impérieux



18 février 2021



JSB - n°1411

Pour l'économie, la CEM demande la levée des motifs impérieux

Après la lettre de Bruno Magras envoyée au ministre des Outre-mer (JSB 1409), celle des socioprofessionnels du secteur du tourisme (JSB 1410), la Chambre économique multiprofessionnelle

(CEM) a à son tour entrepris d'alerter le ministre : « Depuis la réouverture en juin dernier, Saint-Barthélemy a démontré par les faits qu'il était possible de concilier sur une longue période une activité touris-

tique quasi-normale et la sécurité, grâce notamment à notre stratégie de tests massifs », écrit le président de la CEM, Thomas Gréaux, dans un courrier. « Nous comprenons ce choix de privilégier la

santé au détriment de l'économie mais il nous semble aussi nécessaire de ne pas faire mourir l'économie », dit-il en demandant la « levée des motifs impérieux ».



LE COMITE DES PECHES



Le 13 mai 2021



JSB - n°1423

Vers la création d'un Comité des pêches

La Chambre économique multiprofessionnelle de Saint-Barthélemy organise mercredi prochain, le 19 mai, une réunion avec l'ensemble des pêcheurs de l'île. Une rencontre qui a pour objectif de créer un Comité des pêches.

Un Comité des pêches à Saint-Barth. Le projet est en pause depuis 2017. La Collectivité territoriale avait alors donné pour mission à la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) d'élaborer un plan de structuration et de valorisation des produits de la pêche. Mais Irma et d'autres événements ont empêché l'avancée du dossier. Depuis quelques semaines, le dossier semble en passe d'être finalisé. Pour preuve, mercredi prochain, le 19 mai, la Cem a convié l'ensemble des pêcheurs de l'île à une réunion au sein de la Capitainerie de Gustavia, à 14 heures.

« Quelque chose de nouveau »

L'élément qui a déclenché la reprise du projet est la décision de construire une nouvelle halle à marée. Dans cette perspective, la Collectivité s'est tournée vers la Cem et a financé une étude. « Pour développer la filière pêche, nous avons besoin d'un Comité », assure Thomas Gréaux, le président de la Cem. Avant, nous disposions de deux associations de pêcheurs sur l'île, mais elles ont été dissoutes ou mises en sommeil récemment. Avec le Comité, nous allons vers quelque chose de tout nouveau. »

De fait, jamais une structure comme celle-ci n'a été mise en place à Saint-Barth. Le but est de réunir la cinquantaine de pêcheurs professionnels répertoriés sur l'île en une

seule et même entité. Parallèlement, la Cem va créer son propre département pêche. « Cela relève d'un intérêt collectif », insiste Thomas Gréaux. Le Comité va notamment permettre d'apporter une aide administrative aux pêcheurs, et nous avons besoin qu'ils soient représentés au niveau national. » Pour ce faire, la Cem entend travailler en partenariat avec la chambre de commerce et d'industrie de Bretagne Ouest.

Défendre l'intérêt des pêcheurs

La CCI bretonne a précédemment piloté la création d'un atelier de transformation de la pêche à Saint-François, en Guadeloupe. « Nous allons profiter de leur expérience et de leur expertise », explique le président de la Cem. L'idée est de reproduire le même système. » Avec deux objectifs majeurs que Thomas Gréaux répète à l'envie : défendre les intérêts des pêcheurs et développer la filière.

La création du Comité va s'accompagner de la construction d'un atelier de transformation et, comme indiqué plus haut, d'une nouvelle halle à marée. Ces deux structures vont être installées sur le quai Rockefeller. La Cem en sera le gestionnaire, la « tierce de confiance » de la Collectivité et le garant de l'intérêt général. Mais avant, la réunion du 19 mai va être déterminante.

Au sein du futur Comité, les pêcheurs pourront prendre



Parallèlement à la création du Comité des pêches, une nouvelle halle à marée devrait être installée sur le quai Rockefeller, ainsi qu'un atelier de transformation.

leur avenir en main. Sous le regard de plusieurs observateurs qui seront la Cem, l'ATE (Agence territoriale de l'environnement) et la direction de la Mer. Trois entités qui ne disposeront d'aucune voix délibérative. « L'idée est d'instaurer une collaboration entre toutes les instances », souligne Thomas Gréaux. Suite à la réunion du 19 mai, une assemblée générale constitutive se tiendra le mercredi 16 juin. Il s'agira de l'acte officiel de création du Comité des pêches de Saint-Barth.

T.F.

PAS DE POISSON À LA CANTINE

Le problème avait été soulevé en séance du Conseil territorial par Micheline Jacques, en décembre 2019 (JSB1356). L'élue expliquait alors qu'il n'était pas possible de servir du poisson frais pêché à Saint-Barth à la cantine des écoles. La raison? L'absence de traçabilité des produits. Un atelier de transformation local permettra de répondre aux exigences légales et ainsi offrir de nouvelles perspectives de distribution.



Pêche 1/2



20 mai 2021



JSB - n°1424

Une première touche pour le Comité des pêches

Une réunion entre la Chambre économique multiprofessionnelle et des pêcheurs s'est tenue mercredi à la Capitainerie de Gustavia. Pour jeter les bases de la création d'un Comité des pêches à Saint-Barth.

L'affaire n'est pas simple. Créer un Comité des pêches à Saint-Barthélemy qui, jusqu'à présent, n'a jamais abrité en son sein pareille structure. Pour la mettre en place, la Collectivité territoriale a mandaté la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem). Un cadeau qui n'est pas évident à déballer et qui réclame toute l'énergie du président de la Chambre, Thomas Gréaux. Pour jeter les bases du Comité et concrétiser un projet qui traîne au fond de divers tiroirs depuis des années, pour ne pas écrire des décennies, une réunion a été organisée mercredi dernier à la Capitainerie de Gustavia.

L'une des craintes non formulée mais perceptible de la Cem était que les marins-pêcheurs ne répondent pas présents. Quelques minutes avant le début de la réunion, elle semblait fondée puisque seuls quatre professionnels avaient rempli le registre d'arrivée. Mais dès l'entame des discussions, la salle s'est remplie avec près d'une trentaine de pêcheurs.

Projet déjà évoqué en 1992

Si les tenues sont décontractées, les visages sont concentrés, concernés. Il faut préciser



Près d'une trentaine de pêcheurs ont participé mercredi 19 mai à une réunion à la Capitainerie de Gustavia dans le but de créer un Comité des pêches à Saint-Barth.

que la séance débute par un long exposé technique sur le fonctionnement et les attributions d'un Comité des pêches. Les pêcheurs sont invités à poser des questions mais c'est Ernest Brin, le directeur du port, qui prend la parole en premier. Après avoir souligné l'importance de la Direction de la mer et le regret de ne pas la voir apparaître dans le document de présentation, il rappelle : « La demande de création d'un Comité a été faite depuis plus de vingt ans auprès des élus. En 1992, on parlait déjà d'en créer un. » Il est donc temps de s'y coller.

Les premières interventions des pêcheurs révèlent leurs inquiétudes sur l'intérêt véritable du Comité. « Nous, notre but, c'est d'avoir une structure complète ici, explique un jeune homme. Parce que si c'est pour continuer à contacter Saint-Martin qui nous envoie vers la Guadeloupe qui nous envoie vers la France, ce n'est pas la peine. » Même réflexion ou presque de l'un de ses compères. « Est-ce que ça va nous permettre de nous détacher de l'Europe, de la France ? Parce qu'on ne bénéficie de rien mais quand il faut payer, là on est Français, c'est sûr. »

Thomas Gréaux s'efforce de rassurer les pêcheurs mais également de réorienter le débat sur la question du jour, factuelle : les étapes à franchir avant de créer un Comité. A commencer par la constitution de trois groupes de réflexion au sein desquels seront évoqués l'objet social de la structure, le projet associatif, le budget, l'organisation du bureau, les statuts, etc. Des bras se lèvent, et les groupes se forment. Le 16 juin se tiendra la réunion la plus importante puisqu'il s'agira de l'assemblée générale de constitution du Comité. Pour avancer. *T.F.*



Pêche 2/2



20 mai 2021



JSB - n° 1424

« Le Comité sera très utile pour les pêcheurs »

Daniel Magras a grandi dans une famille où l'art de la pêche se transmet de père en fils. En trente années de carrière à Saint-Barth, il a vu évoluer son métier et estime que la création d'un Comité des pêches serait « un très grand pas » pour les professionnels de l'île.

Dans la famille de Daniel Magras, l'art de la pêche se transmet telle une molécule d'ADN. De père en fils. « Mon papa a œuvré pour la pêche et son développement, se souvient-il. Il a amené beaucoup de points positifs. » Un flambeau qui a été transmis. « J'ai toujours voulu une pêche durable et efficace à Saint-Barth », assure Daniel Magras. Alors, quand le projet de Comité des pêches a refait surface, il a immédiatement songé à l'avenir. « Si on y arrive, on aura fait un très très grand pas », affirme-t-il.

Au Comité des pêches de Guadeloupe

Désormais à la retraite après trente années à sillonner les eaux de la Caraïbe, le pêcheur estime que la création d'un Comité sera « très utile » pour les pêcheurs de l'île. « Autrefois, comme Saint-Barth était une commune de la Guadeloupe, on était représentés là-bas, raconte-t-il. Il y avait un suivi régulier sur la réglementation, l'accompagnement, etc.

Et on faisait partie du Comité des pêches de Guadeloupe. Ce qui nous permettait aussi d'obtenir du matériel à des prix réduits. » Mais lorsque Saint-Barth change de statut, en 2007 (Collectivité d'Outre-mer) puis en 2012 (Pays et territoire d'outre-mer, PTOM), la situation change totalement pour les pêcheurs.

« Ça n'a pas été évident pour nous, explique Daniel Magras. Il a fallu que l'on s'adapte au niveau administratif puisque l'on n'était plus dans le Comité de Guadeloupe. Et puis nous n'avions plus d'aide en cas de problème. » Quant aux deux associations de pêcheurs, elles décident de se mettre en veille. « Parce que nous n'avions plus trop d'écoute, regrette le pêcheur. Du coup, chacun allait individuellement faire ses demandes. C'est difficile de travailler dans ces conditions. » Par conséquent, la perspective de voir émerger une instance qui concentre les voix des professionnels en une seule, Daniel Magras l'accueille avec un certain enthousiasme. Particulièrement lorsqu'il pense aux jeunes.



Daniel Magras estime que la création d'un Comité des pêches à Saint-Barth ne peut être que positive pour les professionnels de l'île.

Un comité à l'écoute des pêcheurs

En revanche, il considère que beaucoup de travail reste à faire pour que le futur Comité trouve sa propre identité. Hors de l'espace de l'Union européenne, la pêche à Saint-Barth s'est construite sa propre réglementation. « Pour que les gens ne fassent pas n'importe quoi », rappelle le pêcheur, qui précise : « Je ne pense pas que l'on va pouvoir constituer un Comité comme celui de la Guadeloupe. Il faudra qu'il soit très spécifique. » Pour lui, une ou deux années seront nécessaires pour établir un

fonctionnement acceptable. « Il faut bien penser les statuts, que tout soit précisé, insiste-t-il. Et ne pas oublier que le rôle du Comité va être d'accompagner et d'écouter les pêcheurs. Il faut un suivi. Pour ça, il faut aussi que l'on dispose d'un interlocuteur compétent sur place. »

Au-delà du Comité, Daniel Magras ne cache pas son impatience à voir naître la nouvelle halle aux poissons ainsi qu'une unité de transformation sur le quai Rockefeller. Et de conclure, dans un sourire : « Je croise les doigts pour voir ce projet aboutir. »

T.F.

La Cem fait de la Transat un vecteur de développement

A l'occasion de l'arrivée de la 15e édition de la Transat en Double, la Chambre économique multiprofessionnelle organise des rencontres afin de sensibiliser les entreprises de Saint-Barthélemy à la responsabilité sociétale et à l'économie circulaire.

Si la Transat en Double Concarneau - Saint-Barth est avant tout autre chose un événement sportif, il n'a pas échappé à la présidence de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) que son arrivée pouvait également être un bel outil de communication entrepreneuriale. De fait, ce samedi 29 mai, l'organisme propose une fin de journée entièrement dédiée aux questions liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ainsi qu'à l'économie circulaire. « L'objectif est de sensibiliser les entreprises mais aussi de rassembler autour de la Transat », précise le président de la Cem, Thomas Gréaux.

La manifestation va se tenir dans une salle de la Capitainerie, sur le port de Gustavia. Elle doit débiter à 17 heures par une série de témoignages d'entrepreneurs qui seront suivis par une présentation du programme d'aide aux entreprises baptisé « Tremplin pour la transition écolo-



Installé près de Biarritz, Scale récupère les écaïlles auprès des mareyeurs. Transformées en Scalite, un nouveau matériau, biosourcé, biodégradable, inoffensif pour l'environnement, les écaïlles deviennent montures de lunettes, gobelets, ailerons de planche de surf.

gique ». Chaque intervention sera évidemment ponctuée d'échanges entre l'assistance et les participants. Et si tout se déroule comme prévu, l'événement devrait s'achever par un cocktail et un concert donné par l'or-

chestre Kameleon Beats.

« Mettre de l'environnement dans l'économie »

« Il s'agit de faire d'une pierre deux coups, insiste Thomas Gréaux. On profite de cette Transat pour évo-

quer ces questions, alors même que nous sommes parallèlement en train de constituer un Comité des pêches. Tout cela tombe à pic. » Il va sans dire que la Cem ne va pas assurer seule l'organisation et le déroule-

ment de la manifestation.

Une fois encore, l'arrivée de Transat en Double a permis à la Chambre de monter cet événement en anticipant sur la venue de représentants de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Bretagne Ouest. De la même manière, la Cem a sollicité l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) de Guadeloupe afin qu'elle présente le « Tremplin pour la transition écologique ». Sans oublier la Collectivité territoriale, bien entendu. « Le président Bruno Magras veut vraiment profiter de l'expérience de la CCI Bretagne Ouest pour développer le port de pêche », insiste Thomas Gréaux.

« Il existe un gros développement à Saint-Barth et je pense qu'il est bon de proposer un événement comme celui-là, insiste le président de la Cem. Pour accompagner nos entreprises vers une transition écologique et mettre un peu d'environnement dans l'économie. »

T.F.

Le programme de

« Transat et environnement »

De 17 à 19 heures, après une introduction par la Cem et la CCI Bretagne Ouest sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), les entreprises de Saint-Barth Super U et Solutech évoqueront l'économie circulaire et la RSE.

De 19 à 20 heures, présentation du programme d'aide aux entreprises « Tremplin pour la transition écologique » par l'Ademe de Guadeloupe. De 20 à 21 heures, échanges autour d'un cocktail dinatoire pour les invités.

De 21 à 23 heures, concert de l'orchestre Kameleon Beats, ouvert au public.

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire consiste à produire des biens et des services de manière durable en limitant la consommation et le gaspillage des ressources et la production des déchets. Il s'agit donc, tout simplement, de passer d'une société du tout jetable à un modèle économique qui encourage la transformation des biens produits afin de les réutiliser sous d'autres formes. En évitant de produire à l'excès.



La CEM sensibilise à la Transat



27 mai 2021



JSB - n°1425



La CEM sensibilise à la Transat



27 mai 2021



JSB - n°1425

TRANSAT & ENVIRONNEMENT

SAMEDI 29 MAI 2021
Au village de La Transat en Double
- Concarneau - Saint-Barthélemy
sur le quai du port de Gustavia

La CEM de Saint-Barthélemy, la CCI Bretagne Ouest et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de Guadeloupe, profitent de La Transat en Double - Concarneau - Saint-Barthélemy pour sensibiliser les entreprises locales sur le thème de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

- > Mesurez votre impact social et environnemental
- > Parlez de vos actions en cours ou à venir
- > Venez poser vos questions
- > Trouvez des financements

PROGRAMME

17h-19h
Introduction à la RSE par la CEM et CCI Bretagne Ouest. Témoignages d'entrepreneurs de St Barth et de Bretagne sur l'économie circulaire

19h - 20h
Présentation du programme d'aides aux entreprises « Tremplin pour la transition écologique » par l'ADEME de Guadeloupe

20h - 21h
Echanges autour d'un cocktail dinatoire pour les invités

21h - 23h
Concert avec l'Orchestre Kamelon Beats offert par la CEM et SOLUTECH. Ouvert au public.

Logos: Tourisme SAINT-BARTHÉLEMY, OC SPORT PEN DUICK, LA TRANSAT EN DOUBLE, cem CHAMBRE ECONOMIQUE MULTIPROFESSIONNELLE, SOLUTECH CCI METROPOLITAINE BRETAGNE OUEST, ADEME, and the official seal of the French Republic.

CONSOMMER LOKAL : un engagement de la CEM

RENCONTRE AVEC THOMAS GREAUX
PRÉSIDENT DE LA CEM DE SAINT-BARTHÉLÉMY



Le nouveau Président de la Chambre Economique Multiprofessionnelle (CEM) de Saint-Barthélemy en poste depuis un an maintenant (Mai 2020), Thomas Gréaux, âgé de 29 ans, est fermement décidé à faire évoluer les choses à Saint-Barth.

Encore plus depuis le début de la crise sanitaire, il est frappé par la nécessité impérieuse que l'île à de trouver des leviers pour produire localement, pour permettre à la population de consommer avec les produits de Saint-Barth, sans être totalement dépendant de l'approvisionnement des marchés extérieurs.

Ce jeune ingénieur Bâtiment de formation est revenu à Saint-Barth en 2014, et monte sa société d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre. Après 6 ans de dur labeur, il souhaite s'ouvrir vers d'autres horizons et contribuer à l'évolution de la société, tout en continuant son activité dans le bâtiment.

« Il est impérieux de revenir à l'essentiel, et de privilégier les circuits courts, d'inciter la population à produire et se nourrir localement, ceci dans tous les domaines : agriculture, pêche, élevage. »

Il relance le projet du Comité des Pêches de Saint-Barth, entamé en 2016 par l'ancien Président de CEM M.Thierry Dutour. Missionné par la Collectivité, il œuvre à mettre en place une coopérative et une Halle aux Poissons pour permettre aux pêcheurs de proposer leurs poissons frais, dans un lieu approprié et dédié. Pour répondre à ce besoin, la CEM va créer un département Pêche au sein de sa structure et sera la tierce de confiance de la Collectivité pour être le garant de l'intérêt général.



CEM



28 mai 2021



Coccoloba

La production agricole locale doit être aussi développée, tant pour les fruits, les légumes et les aromates. « Certes des initiatives existent aujourd'hui sur l'île, mais il faut les développer et les soutenir. Un programme est à l'étude, prenant en compte les handicaps structurels de notre île, à savoir le manque d'eau, d'espace et la ressource en énergie. »

Enfin le commerce local doit être aussi privilégié. En achetant aux entreprises locales, l'emploi est soutenu et cela permet d'offrir les garanties locales.

Le 3^{ème} axe d'action est de soigner son environnement et de privilégier le développement durable. « Cette crise sanitaire bouleverse nos habitudes, notamment dans les voyages. Prendre l'avion n'est plus aussi simple, et cela régénère la planète. Du coup télétravail ou travail à distance se développe et modifie notre façon de travailler. La société est en quête de sens. Nous sommes tous en quête de sens dans notre quotidien. À la CEM, nous nous appliquons à traduire cette évolution dans les projets de développements que nous menons. »

Pour soutenir l'économie locale, la CEM de Saint-Barthélemy va développer un ECOLABEL ST BARTH en partenariat avec la Collectivité destiné à toutes les entreprises locales de l'île. « Le consommateur n'achète pas uniquement des produits mais aussi des valeurs, des engagements. La pédagogie reste donc fondamentale. »

Avec cet ECOLABEL, la CEM souhaite accompagner le développement économique des entreprises de Saint-Barth en les sensibilisant à l'écologie, l'économie circulaire et au consommer local.

A suivre et à soutenir. ■

C.R

The new President of the Multiprofessional Economic Chamber (CEM) in St. Barths, Thomas GREAUX, 29 years old, has been in office for one year now (May 2020) and is firmly determined to make things change on the island.

Even more so since the beginning of the health crisis, he has been struck by the imperative need for the island to find levers to produce locally, to allow the population to consume St Barths products, without being totally dependent on the supply of external markets.

This young construction engineer returned to St Barths in 2014, and set up his engineering and project management company. After 6 years of hard work, he wishes to open up to other horizons and contribute to the evolution of the company, while continuing his activity in the building industry.

"It is imperative to return to the basics, and to favor a short supply chain, to encourage the population to produce and consume locally, in all areas: agriculture, fishing, livestock."

He is reviving the project of the St Barths Fishing Committee, started in 2016 by Mr. Thierry DUTOUR, former President of CEM. Missioned by the Collectivity, he is working to set up a cooperative and a Fish Market so fishermen can offer their fresh fish, in an appropriate and dedicated place. To meet this need, the CEM will create a Fishing Department within its structure and will be the trusted third party of the Collectivity to be the guarantor of the general interest.

Local agricultural production must also be developed, for fruits, vegetables and herbs. "Certainly initiatives exist today on the island, but they must be developed and supported. A program is under study, taking into account the structural handicaps of our island, namely the lack of water, space and energy resources."

Finally, local trade must also be favored. By buying from local companies, employment is supported and local guarantees are offered.

The third line of action is to take care of the environment and favor sustainable development. "This health crisis is changing our habits, especially when we travel. Taking a plane is no longer simple, and this regenerates the planet. As a result, telecommuting or remote work is developing and changing our way of working. Society is in search of meaning. We are all looking for meaning in our daily lives. At CEM, we strive to translate this evolution into the development projects we carry out."

In order to support the local economy, the CEM in St Barthélemy will develop a ST BARTH ECOLABEL in partnership with the Collectivity, intended for all local companies on the island. "The consumer does not only buy products but also values and commitments. Education is therefore fundamental."

With this ECOLABEL, the CEM wishes to support the economic development of companies in St Barths by making them aware of ecology, circular economy and "local" consumption.

To be followed and supported. ■





Comité des Pêches



Le 03 juin 2021



JSB - n°1426

La création du Comité des pêches soutenue par Bruno Magras

Réunis mardi dans le Village de la Transat en Double par la Cem afin d'échanger sur la création du Comité des pêches de Saint-Barth, les marins-pêcheurs de l'île ont reçu la visite et l'appui du président de la Collectivité.

Les marins-pêcheurs de Saint-Barth multiplient les rencontres afin de créer leur Comité des pêches. Une première pour les professionnels de l'île qui n'ont jamais bénéficié localement d'une telle structure. En effet, pendant longtemps, ils étaient affiliés au Comité de Guadeloupe. Le passage de la Collectivité en PTOM (Pays et territoire d'Outre-mer) en 2012 a entraîné de nombreuses évolutions qui permettent désormais aux pêcheurs d'envisager l'instauration d'un Comité local à la réglementation spécifique. Aussi, mardi en fin d'après-midi, une dizaine de professionnels se sont réunis dans le Village de la Transat en Double afin d'échanger sur le projet. Un débat organisé par la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem), en présence du président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne Ouest, Jean-François Garrec. Mais également d'un invité surprise, Bruno Magras.

« Les élus ont besoin d'interlocuteurs solides »

Alors que les échanges ont débuté depuis près de 45 minutes, le président de la Collectivité fait son apparition sur la scène. Il prend place au côté de Jean-Fran-



Réunis mardi dans le Village de la Transat, les pêcheurs professionnels de Saint-Barth ont réfléchi à la création de leur Comité des pêches en présence de Bruno Magras.

çois Garrec. « La pêche est notre seule véritable production locale », déclare Bruno Magras. *Donc il nous faut une organisation professionnelle. Sans cela, on ne pourra pas continuer au même rythme. La Collectivité a un rôle à jouer et elle le jouera.* »

Le président de la Collectivité évoque notamment la possibilité de profiter des relations

entretenues avec la CCI Bretagne pour envoyer des jeunes se former dans l'Ouest de l'Hexagone. Mais il insiste quant à la nécessité de voir naître un Comité : « Les élus, quels qu'ils soient, ont besoin d'interlocuteurs solides. Quatre ou cinq gars avec qui discuter, se comprendre, s'entendre. Après, toutes les idées sont bonnes à prendre. Mais la clef, c'est vous qui l'avez.

Vous devez trouver la bonne formule, celle qui vous convient. De son côté, la Collectivité est prête à vous écouter mais je ne souhaite pas qu'elle ait la moindre autorité dans le Comité. A vous de saisir cette opportunité, de créer une structure locale qui ne vous mette pas sous les statuts d'une autre entité nationale. »

« Valoriser notre pêche »

Par ailleurs, le président de la CCI Bretagne, Jean-François Garrec, a exposé la situation de la pêche dans sa région. Il en a dessiné les contours, soulignant à plusieurs reprises : « Je suis conscient que ce n'est pas le même fonctionnement qu'ici. » Une manière de rassurer les pêcheurs de Saint-Barth qui n'imaginent évidemment pas importer le système d'industrialisation et de commercialisation actuellement en vigueur en Bretagne.

De fait, avant que Bruno Magras ne s'immisce au sein de la « table ronde », les pêcheurs avaient lancé différentes pistes et formulé de nombreuses hypothèses sur les orientations à donner à leur filière. Des échanges souvent contradictoires, comme le veut le principe d'une telle réunion, et des réflexions qui fusent un peu dans tous les sens. « A la différence de la Guadeloupe, on est une toute petite île avec un gros plateau », souligne un jeune pêcheur. « On ne veut pas que la flotte augmente, affirme un autre. On est déjà une cinquantaine, c'est assez. Ce que l'on veut c'est avoir une structure solide pour évoluer. On ne veut pas industrialiser notre pêche mais on veut la valori-

ser. » La perspective d'une unité de transformation paraît donc s'inscrire dans cette optique. Même si certains se montrent sceptiques : « C'est un beau projet de quai mais j'espère que ça ne sera pas pour dans huit ans... »

« Penser pêche durable »

Une large casquette vissée sur la tête, un jeune marin avance sa conception de l'évolution de la pêche à Saint-Barth. « Le but, ça doit être de pêcher moins et de gagner plus, lance-t-il. Pour passer plus de temps en famille, ne pas se ruiner la santé sur le bateau et ne plus avoir à toujours investir dans de nouvelles machines. Il faut penser pêche durable. On pourrait imaginer la création d'un label, avec des règles strictes à respecter. » Plusieurs de ses collègues acquiescent, d'autres restent dubitatifs.

Le mercredi 16 juin, les pêcheurs vont entériner la création de leur Comité en procédant à l'élection du bureau. Avec l'aide de quelques « anciens » et, bien entendu, de la Cem. Une première étape décisive avant d'imaginer de nouvelles orientations.

T.F.

Les pêcheurs de Saint-Barth ont créé leur Comité

La création officielle du Comité des pêches et de l'aquaculture de Saint-Barthélemy a été entérinée mercredi 16 juin à 15h30 à la capitainerie de Gustavia. Une première historique pour l'île.



Jordan Laplace (2e en partant de la gauche) est depuis le mercredi 16 juin le premier président élu du Comité des pêches de Saint-Barth. Il pose en compagnie des quatre autres membres du bureau : (de gauche à droite) Mathis Lédée (secrétaire), Jonathan Gréaux (1^{er} vice-président), Roderick Magras (trésorier), et David Malespine (2e vice-président).



Pêche 1/2



17 juin 2021



JSB - n°1428



Pêche 2/2



17 juin 2021



JSB - n°1428

Il suffit parfois de seulement quelques votes pour écrire l'Histoire. Mercredi 16 juin, à la capitainerie de Gustavia, les marins-pêcheurs de Saint-Barthélemy ont rédigé une page importante de la leur en votant à l'unanimité pour la création du Comité des pêches et de l'aquaculture. Une première sur l'île.

Une association loi 1901

« C'est un grand pas en avant de la pêche, a commenté le premier président du Comité, Jordan Laplace. Ce Comité, c'est du travail depuis 2016. On espère que ça va entraîner une collaboration avec la Collectivité. Il y a le projet du port de pêche qui se présente mais aussi des gros points à évoquer et qui vont soulever des débats. » Pour le moment, toutefois, le président et les pêcheurs savourent le moment présent. L'espace de quelques heures, à tout le moins.

Le Comité a été constitué sous la forme d'une association loi 1901. La meilleure option compte tenu du statut particulier de Saint-Barth qui lui permet de bénéficier de réglementations qui lui sont propres. Notamment dans le domaine de la pêche. Le seul et unique secteur de production local.

Lors de l'Assemblée générale à la capitainerie, les 23 pêcheurs présents (qui disposaient de six pouvoirs accordés par les absents : ils sont 48 professionnels sur l'île) ont procédé à l'élection du Conseil d'administration, qui compte dix-huit membres : dix pêcheurs et un collègue de membres observateurs parmi lesquels l'Agence territoriale de l'environnement, la Direction de la mer, la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) et, bien entendu, la Collectivité territoriale. Ils ont également constitué un bureau composé de cinq élus. Le président, Jordan Laplace, deux vice-présidents qui sont Jonathan Gréaux et

David Malespine, un secrétaire en la personne de Mathis Lédée et un trésorier, Roderick Magras.

« Un grand moment pour Saint-Barth »

Le président de la Chambre économique multiprofessionnelle, Thomas Gréaux, l'affirme : « C'est un grand moment pour Saint-Barthélemy ». La Cem a été la principale organisatrice de l'élaboration de la structure, après avoir été mandatée par la Collectivité. « Cette création faisait partie des grands projets et ça fait six ans qu'il a été lancé, a rappelé Thomas Gréaux. C'est un organisme plus politique que commercial qui va nous permettre d'avancer dans une même direction, avec une seule voix. »

Les missions du Comité vont être multiples, néanmoins sa principale vocation est d'apporter un soutien aux pêcheurs. En les accompagnant, les informant, en leur apportant une aide administrative, etc. Mais il aura aussi pour fonction de représenter les pêcheurs dans d'autres instances, de participer au développement de la filière, de formuler des avis, de favoriser l'innovation, et bien d'autres encore.

« On a fait beaucoup d'efforts »

« Je ne m'en cache pas, il y a de l'émotion à voir se créer ce Comité », a affirmé le représentant de la Direction de la mer, Michaël Wéry. Même sentiment pour la sénatrice Micheline Jacques, qui a qualifié les pêcheurs de Saint-Barth de « précurseurs ». Une émotion qui se dissipera sans doute rapidement pour les professionnels du Comité car beaucoup de travail les attend. Comme le souligne le président, Jordan Laplace : « On est dans une situation difficile. On a fait beaucoup d'efforts dans la constitution des statuts. On espère maintenant avoir

des retours et faire avancer les choses. » Notamment en ce qui concerne le prix du carburant.

En effet, les pêcheurs de Saint-Barth, à la différence de la grande majorité de leurs homologues de France Hexagonale et d'Outre-mer, ne bénéficient pas d'un produit au tarif détaxé. Néanmoins, l'heure est à la célébration. Pas encore aux grands débats. Même s'il ne fait aucun doute que le Comité ne manquera pas, dans un avenir proche, d'aborder les questions qui fâchent. Après tout, c'est également une de ses fonctions.

T.F.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA PÊCHE À SAINT-BARTH

Dans le passé, Saint-Barthélemy était une commune de la Guadeloupe. Par conséquent, ses pêcheurs étaient membres du Comité des pêches de l'île papillon. Lorsque Saint-Barth change de statut, en 2007 (Collectivité d'Outre-mer) puis en 2012 (Pays et territoire d'outre-mer, PTOM), la situation change totalement pour les pêcheurs. Il leur a fallu s'adapter d'un point de vue administratif, mais également trouver des solutions en cas de problème car, bien évidemment, le Comité n'était plus là pour les soutenir. Quand la volonté de créer un Comité local s'exprime, en 2016, le projet reçoit le soutien de la Collectivité. Pour preuve, des statuts sont adoptés en 2018. Mais les deux associations de pêcheurs se mettent « en sommeil » et le projet tombe à l'eau. L'idée n'est toutefois pas abandonnée et, après une longue attente, Saint-Barth dispose désormais de son propre Comité des pêches (et de l'aquaculture).



LA FORMATION



Le 16 septembre
2021



JSB - n°1438

La Cem organise une formation à Nord Elektron



Mercredi, dans le cadre de la Semaine sur la sécurité, la Chambre économique multiprofessionnelle a organisé une session de formation au sein de l'entreprise Nord Elektron, à St-Jean. « Il s'agit d'une formation sur l'utilisation des plateformes de travail en hauteur, précise Hélène Tavart, responsable de la qualité, de la sécurité et de l'environnement au sein de la société. Tout au long de la semaine, il y a des ateliers qui permettent de mieux comprendre les procédures, mais aussi sur le leadership exemplaire. » L'ensemble du personnel participe à la formation et aux ateliers, qui réunissent donc de la théorie et de la pratique. « Cela nous permet de nous former à l'utiliser de notre propre matériel, parfois trop peu utilisé, remarque Hélène

Postes à pourvoir pour l'année 2021-2022

La Centre d'Apprentissage Polyvalent de St Barthélemy (CAPSBH), recherche pour ses apprentis du CAP et BAC PRO des formateurs ou des intervenants pour les enseignements généraux en mathématiques, sciences physiques, espagnol et économie-gestion. Profil recherché: Etre titulaire d'un diplôme équivalent ou supérieur à celui que vous souhaitez enseigner ET avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la spécialité concernée. Il est très avantageux d'avoir déjà été le tuteur d'un apprenti ou bien d'avoir encadré une équipe de travailleurs. Les prestataires de services doivent être enregistrés à la DIECCTE Guadeloupe.

Processus de recrutement : Adressez CV et lettre de motivation avant le 17 septembre 2021 à l'attention de la Directrice par mail : apprentissagesbh@gmail.com



LE RESEAU DE LA CEM



Le 07 Octobre 2021



JSB - n°1441

La Cem explore le réseau du goût et des saveurs

La direction de la Chambre économique multiprofessionnelle a rencontré vendredi dernier le responsable du projet « réseau des cités du goût et des saveurs ». L'idée étant de réfléchir à une mise en pratique des outils proposés par le réseau sur l'île de Saint-Barth.

Une affaire de goût et de saveurs, mais pas uniquement. Vendredi 1^{er} octobre, le directeur de la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem), Thierry Gréaux, a rencontré le responsable du projet « Réseau des cités du goût et des saveurs », Loïc Sorin. L'objectif de cette rencontre, qui s'est tenue à Gustavia, était d'évaluer les possibilités de mise en place à Saint-Barth des outils proposés par le réseau, qui a déjà tissé sa toile dans de nombreuses régions de France.

Pour résumer en quelques mots, la Cité du goût et des saveurs est un concept qui a trois buts. Le premier est d'informer le grand public sur l'alimentation, la santé et les savoir-faire des producteurs locaux. Le deuxième est d'accompagner ces producteurs dans leur projet de développement et, le troisième, de promouvoir les savoir-faire et les produits locaux auprès de la clientèle touristique et locale.

Un diagnostic avant tout

Le réseau a été créé par les chambres des métiers afin d'élaborer et de mettre en place une stratégie alimentaire sur l'ensemble des territoires. « Toutes les chambres des métiers ont désormais une Cité du goût », explique Loïc Sorin. « Donc je suis venu voir si Saint-Martin et Saint-Barth sont intéressées à l'idée d'intégrer le réseau. » Pour l'heure, avant tout autre chose, la Cem envisage de



Thierry Gréaux (à g.), le directeur de la Cem, pose en compagnie de Loïc Sorin (à dr.), responsable du projet « réseau des cités du goût et des saveurs ». Derrière eux, Grégory Guérot et Stéphanie Lédée de la Cem.

mener un vaste diagnostic de la situation économique sur l'île. Toutefois, la perspective de développer une nouvelle méthode de travail avec les services et les acteurs locaux n'est pas pour déplaire à Thierry Gréaux.

« La Cem dispose déjà de beaucoup d'attribution », remarque son directeur. « Nous avons la volonté de développer l'artisanat, comme la pâtisserie, par exemple. Nous travaillons également au développement des formations obliga-

toires et, demain, des formations qualifiantes dans plusieurs domaines. L'idée est également de parvenir à susciter des vocations. » Un vaste programme qui, comme le remarque le responsable du projet « réseau des cités du goût et des saveurs », s'inscrit dans le concept général.

Promouvoir et développer localement

Pour Loïc Sorin, ni le réseau per-

met une réflexion sur les besoins, il apporte aussi un accès à des compétences techniques partagées. « Celles-ci bénéficieront en premier lieu au développement local », insiste le responsable. « A Saint-Martin, ils sont un peu plus avancés en ce qui concerne le diagnostic », souligne Thierry Gréaux. « Donc il faut que l'on profite de ce travail de mutualisation. Notamment par l'intermédiaire du réseau Caraïbe. »

Ce fameux diagnostic devrait débiter à Saint-Barth en début d'année 2022. « On va travailler avec les acteurs du territoire », précise le directeur de la Cem. « Les techniciens de tous les secteurs, de la restauration aux services de l'Etat. » Pour le moment, en ce qui concerne la Cité du goût et des saveurs, il s'agit donc davantage d'une prise de contact. « Nous avons toute une ligne de démarches à suivre et les décisions doivent être entérinées par les élus », rappelle Thierry Gréaux.

Loïc Sorin prend soin d'insister sur le fait que le projet qui verra le jour sur l'île sera « le projet choisi par Saint-Barth, avec ses orientations car il faut que la Cité du goût ressemble à son territoire ». Prochaine étape, qui sera également la première : le diagnostic. La suite paraît encore un peu lointaine et nécessite, par conséquent, de plus amples réflexions.

Retourner à la page Program

La Cem invite à solliciter le Fonds national pour l'emploi

La Chambre économique multiprofessionnelle accentue son action qui vise à inciter les entreprises de Saint-Barthélemy à s'engager davantage dans des cycles de formation. Notamment en faisant appel au Fonds national pour l'emploi, encore accessible.

Si il est un organisme territorial qui semble faire flèche de tout bois depuis la rentrée de septembre, c'est sans nul doute la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem). Révision du plan d'action, réorganisation, développement de projets, la nouvelle direction entend avancer à grande vitesse pour atteindre ses objectifs. L'un d'entre eux n'est autre que la mise en place d'un véritable réseau de formation. Une entreprise des plus complexes que la Cem a décidé de prendre à bras le corps. Ainsi, lundi dernier à la capitainerie de Gustavia, une réunion d'information a été organisée à l'attention des entreprises de l'île.

Des formations «gratuites»

Le but de cette matinée de rencontre, à laquelle une dizaine de professionnels de l'île a participé, était double. D'abord, il s'est agi d'informer les entreprises locales de la possibilité de solliciter le Fonds national pour l'emploi (FNE). Un dispositif d'Etat qui a pour vocation de relancer l'activité économique suite à la crise du Covid-19. Il

concerne l'ensemble des secteurs d'activité qui ont été directement touchés par la situation. Ce Fonds de plusieurs milliards d'euros permet de financer entièrement des actions de formation, sans limite de prise en charge ni du nombre de participants. « Il s'agit d'une possibilité unique offerte aux entreprises de Saint-Barthélemy de monter en compétence », affirme Grégory Guérot, responsable du centre de formation de la Cem. Seul impératif, le respect des délais de dépôt de dossier. Si les formations peuvent être réparties sur toute l'année 2022, les demandes doivent être déposées avant le 10 décembre de cette année.

Collaboration avec un organisme de formation

Pour être certain que les entreprises disposent de l'ensemble des informations nécessaires, la Cem a engagé une collaboration avec Umih Formation. Spécialisé dans les domaines de l'hôtellerie et de la restauration, Umih est un centre basé aux Antilles et en Guyane. A travers ce partenariat, la Cem veut proposer des Masterclass auxquelles participeront des



La Chambre économique multiprofessionnelle incite les entreprises de l'île à solliciter le Fonds national pour l'emploi afin de former ses personnels en 2022.

professionnels reconnus mais aussi des formations pour les acteurs du tourisme. De fait, la cible visée est multiple avec les hôtels, les restaurants, les compagnies aériennes, les loueurs de voitures ainsi que les professionnels de l'immobilier.

Déléguée régionale d'Umih, Catherine Gombart a animé la rencontre de lundi. Après une présentation des compétences et des offres de l'organisme, les échanges avec les professionnels présents dans la salle ont pu débiter. Car inciter à la formation est une chose et

connaître les besoins réels des acteurs locaux en est une autre. Particulièrement dans des établissements dont la clientèle haut de gamme réclame un service irréprochable. Donc, des employés parfaitement formés à ce type de service.

Une formation globale d'avant saison ?

Un intervenant confirme que l'attractivité de l'île permet de ne pas subir une pénurie de personnel. En revanche, comme le précise une autre participante : « On est parfois obligé d'ouvrir en sous-effectif en raison de l'impossibilité de loger le personnel. » La solution avancée par la Cem est de concentrer les efforts sur la formation locale. La réflexion est simple : un jeune de l'île dispose déjà d'un logement et, bien formé, il pourra intégrer les entreprises locales qui n'auront pas à se soucier de lui trouver un toit. « La plupart des jeunes que je rencontre sont effectivement intéressés par les métiers de barman, de sommelier, de pâtissier, assure un professionnel de la restauration. Le problème est qu'ils partent parce qu'ils ne peu-

vent pas se former localement. » Toutefois, rien n'indique qu'après avoir suivi une formation localement ils ne partiront pas voir si l'herbe est plus verte ailleurs.

Une inquiétude est formulée par l'une des intervenantes. Elle concerne « un turnover qui n'est pas toujours de qualité sur certains postes ». Elle insiste alors sur l'intérêt de se tourner vers des formations spécifiques afin de répondre aux exigences de la clientèle de Saint-Barth. Catherine Gombart émet alors l'idée d'organiser des formations globales d'avant saison pour l'ensemble des établissements intéressés. Une éventualité qui semble recueillir l'approbation des professionnels présents. « La formation est également un bon moyen de fidéliser les employés », rappelle Catherine Gombart.

Comme pour mieux appuyer l'initiative de la Cem, le représentant d'un hôtel de l'île explique que son établissement a d'ores et déjà fait appel au FNE pour lancer des formations en 2022. Une initiative que la Cem espère voir se reproduire avant la date de fin des dépôts de dossiers, le 10 décembre.



**LE FONDS NATIONAL
POUR L'EMPLOI**



Le 28 Octobre 2021



JSB - n°1444



LA FORMATION 1/2



Le 04 Novembre 2021



JSB - n°1445

JSB - 4 novembre 2021 - n°1445

ACTUALITÉS 3

Un « besoin criant » de compétences en anglais

Tout au long de la semaine dernière, la Chambre économique multi-professionnelle a organisé des rencontres entre le Centre de formation Umih et des professionnels de Saint-Barthélemy. Des échanges qui ont permis de cibler plusieurs carences dans les rangs des personnels, dont un manque de maîtrise de la langue anglaise.



Lors des rencontres organisées par la Cem entre l'organisme de formation, l'Umih, et les professionnels de l'île, ces derniers ont dressé la liste de leurs besoins, parmi lesquels une meilleure

Il ne s'agit pas de maîtriser la langue de Shakespeare. De fait, comme celle de Molière pour les francophones, peu d'anglophones en sont capables. En revanche, parvenir à converser aisément dans leur langue avec les clients, telle est l'une des exigences - a priori - requise pour travailler dans les établissements de Saint-Barthélemy. Rien de plus naturel quand il est précisé que la grande majorité de la clientèle s'exprime en anglais. Pourtant, après une série d'entretiens organisés par la Cem (Chambre économique multiprofessionnelle) entre la déléguée Antilles-Guyane de Umih, un organisme de formation professionnelle, et des responsables de nombreuses entreprises de l'île, c'est bien « un besoin criant » de compétences en anglais qui a été largement exprimé.

Trois besoins fréquemment évoqués

« C'est un besoin qui a été évoqué dans tous les secteurs », affirme Catherine Gombart, la déléguée régionale de l'Umih. Lors de son séjour, la semaine dernière, elle a été à la rencontre de professionnels de l'hôtellerie, de la restauration, des compagnies aériennes, du commerce ou encore du secteur locatif. « On a reçu un très bel accueil et la demande vis-à-vis des formations que l'on dispense a été assez large », assure-t-elle.

Au fil de ces entretiens, la déléguée régionale d'Umih a pu dégager trois griefs for-

mulés régulièrement par les professionnels de l'île. Le premier, comme évoqué plus avant, est ce « besoin criant » de compétences accrues dans la maîtrise de la langue anglaise. Le deuxième n'est autre que la capacité à gérer une clientèle « difficile ». Il va sans dire que celle-ci implique également dans la grande majorité des cas, une maîtrise de l'anglais. Quant au troisième besoin en matière de formation des personnels, il n'est finalement pas si éloigné des deux premiers puisqu'il a attiré « à l'attitude et au professionnalisme ».

Catherine Gombart a pu observer que les professionnels de l'île sont « très friands » lorsqu'il s'agit d'évoquer le thème de la formation professionnelle. « Il existe un vrai problème par rapport à la formation du personnel, rapporte la déléguée régionale de l'Umih. Or, nous avons des formations très spécifiques et on a la capacité de s'adapter en fonction du type d'établissement concerné. Je pense que notre venue peut permettre d'ôter un frein. »

« Conserver son attractivité »

L'Umih suit l'idée formulée par la Cem qui consiste à accompagner les jeunes de l'île dans un circuit de formation professionnelle qui leur permettrait de s'insérer durablement sur le marché du travail local. « Il faut que Saint-Barth conserve son attractivité et pour ça, il est indispensable de connaître

l'esprit Saint-Barth ainsi que l'âme de l'île, insiste Catherine Gombart. Pour cela il faut parler de formation en incluant la typologie culturelle par rapport à une rationalité. » Former les saisonniers pour les fidéliser participe de cette réflexion. Comme la volonté admise par certains hôteliers de chercher à recruter des employés « plus âgés » dans l'espoir de disposer d'un personnel « plus sérieux ». Encore faut-il être en mesure de loger dignement ce personnel « plus âgé », donc plus exigeant, particulièrement s'il est davantage qualifié.

Quoi qu'il en soit, pour l'heure, l'objectif est d'accentuer les cycles de formation. « A chaque rendez-vous nous avons pu identifier les besoins des entreprises, explique Catherine Gombart. Nous allons ensuite leur faire parvenir nos propositions de formation et, si un accord est trouvé, monter les dossiers de financement. » En sachant que la Cem a chaudement recommandé aux entreprises de Saint-Barth de solliciter le Fonds national pour l'emploi (FNE) avant le 10 décembre (JSB 1444). Un dispositif qui permet de faire financer des formations dans leur intégralité. Pour Catherine Gombart, il est indispensable de s'inscrire dans un cercle vertueux. « En s'assurant que les personnels ne soient pas blasés et qu'ils continuent à prendre plaisir à accueillir la clientèle », glisse-t-elle.

T.F.



LA FORMATION 2/2



Le 04 Novembre 2021



JSB - n°1445





ELECTION 1/2



LA CEM



Le 06 Novembre
2021



JSB - n°1446

La Cem boucle les élections partielles du collège métier et artisanat



Président de la Cem, Thomas Gréaux a enregistré les votes des électeurs du collège métier et artisanat, [reportage de novembre](#), [gramme](#)



ELECTION 2/2



LA CEM



Le 06
Novembre 2021



JSB - n°1446

Si le scrutin n'a pas déplacé les foules, il a le mérite de s'être tenu. Samedi 6 novembre, la Chambre économique multiprofessionnelle a organisé en l'hôtel de la Collectivité les élections partielles du collège métier et artisanat. Un scrutin qui a dû se tenir en raison de deux démissions, un an à peine après l'élection. Des départs qui obligeaient à renouveler tout le collège. La liste électorale comprenait, comme en 2020, 998 inscrits. Lors du précédent vote, seuls 18 électeurs ont daigné se déplacer jusqu'aux isoloirs. Cette fois, la seule liste candidate (quatre titulaires et deux suppléants) a été élue par... 34 votants. Presque le double de ceux enregistrés en 2020, mais loin des 998 inscrits. Peu importe, pour la Cem l'important a été de parvenir à relancer l'institution. La liste élue siègera donc jusqu'en 2025, date du prochain scrutin pour lequel la présidence de la Chambre espère proposer un vote électronique aux électeurs. Peut-être la solution pour récolter davantage de participation.



"EXPERTS SOLIDAIRES"



LA CEM



Le 06 Novembre
2021



JSB - n°1446

La Cem lance l'opération "Les Experts Solidaires"

Le barreau de la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy en collaboration avec l'ordre des experts-comptables et la CEM organisent du 15 au 26 novembre 2021 l'opération "Les Experts Solidaires". Une opération qui offrent deux heures avec un binôme d'avocats et d'experts comptables à tout entrepreneur, sociétés ou indépendants afin de faire un état des lieux en toute confidentialité. Seules les entreprises ne disposant pas d'experts seront éligibles au dispositif. La demande de dossier doit se faire par mail à ees971.978@gmail.com ou par tél au 06 90 97 60 88. Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter la Cem au 05 90 27 12 55 ou à stephanie.ledée@cemstbarth.com



GOURMET FESTIVAL



LA CEM



Le 18 Novembre 2021



JSB - n°1447

Les Gourmets se sont régalés

La huitième édition du Gourmet festival s'est achevée le dimanche 14 novembre avec, pour le Comité du tourisme, la satisfaction d'avoir offert un événement de haute qualité à Saint-Barthélemy. Quant à la Chambre économique multiprofessionnelle, elle se félicite d'avoir pu profiter de la manifestation pour promouvoir les produits locaux.



Dans la matinée de dimanche, cinq jeunes cuisiniers de l'île ont participé au « chef challenge » au Bonito, à Gustavia. Eric Fréchon, Pierre Gagnaire, Dimitri Droisneau et Marcel Ravin ont composé le jury. L'objectif de ce concours étant - aussi - de promouvoir la pêche locale et les produits de l'île, cinq paniers équitables avec 2 belles grandes gueules par chef ainsi que des fruits et légumes ont été fournis par les producteurs locaux. Sur la photo, les participants lors de la remise des prix, dimanche 14 novembre.



Dimanche 14 novembre, le concours des Petites Toques a permis à seize enfants de Saint-Barth d'exercer leurs talents de pâtissier en confectionnant des cookies. Des petits gâteaux goûtés et jugés avec bienveillance par quatre des chefs invités du Festival.



Joris Legoucz a été désigné vainqueur du Saint-Barth BartenderContest. Il devance douze autres concurrents parmi lesquels Valentin Lefebure (deuxième) et Giole Proietto (troisième).

RÉSULTATS

Petites Toques St Barth

1^{er}: Maïlys Gréaux
2^e: Alexis Cointre
3^e: Levanah Souied

Courses des garçons de café

1^{er}: William (indépendant)
2^e: Noé (Tamarin)

St Barth Chefs Challenge

1^{er}: Benjamin Stubbe - Toiny
2^e: Nicolo Thomas - Candidat libre
3^e: Théo Jacotot - Zion
4^e: Martin Lievyns - Nikki Beach
5^e: Antoine Tastet - Crêperies

St Barth Bartender Contest

1^{er}: Joris Legoucz du Cheval Blanc St Barth
2^e: Valentin Lefebure de La Petite Plage St Barth
3^e: Giole Proietto Di Silvestro de l'Atelier Joël Robuchon St Barth

Des pêcheurs désormais bien accompagnés

Fraîchement diplômée en aquaculture, en biologie marine mais aussi en pêche et en gestion des environnements marins, Lise Perrin a été recrutée par la Chambre économique multiprofessionnelle afin d'assurer un accompagnement au Comité des pêches.

Son large sourire en dit long sur l'enthousiasme qui est le sien au moment d'embrasser sa nouvelle mission. A 21 ans, Lise Perrin vient d'être chargée par la Chambre économique multiprofessionnelle (Cem) d'accompagner le Comité des pêches dans ses démarches de développement. Une tâche aussi spécifique qu'importante à laquelle la jeune femme entend s'atteler avec détermination.

De fait, pour décrocher le poste, il lui a fallu surmonter une longue série d'entretiens. « Une bonne dizaine », confirme le directeur de la Cem, Thierry Gréaux, qui se félicite de ce recrutement. « C'est un poste co-financé par le Comité des pêches et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), détaille-t-il. Au sein de l'Ademe, Lise aidait la structure dans le cadre de la transition énergétique. Une mission qu'elle aura également ici »



Lise Perrin, nouvelle chargée de mission de la Cem auprès du Comité des pêches de Saint-Barth.

De Nantes à Saint-Barth

Pour Lise Perrin, participer à la structuration et au développement de la filière pêche à Saint-Barth est « une opportunité » qu'elle n'entendait pas laisser filer. Surtout après avoir décou-

vert la création de poste par la Cem, à peine sortie de ses études. « Cela fait plusieurs fois que je viens à Saint-Barth, explique-t-elle. Je suis née et j'ai grandi à Nantes avant de suivre mes études à La

Rochelle. » Notamment au lycée maritime où elle a rencontré de nombreux pêcheurs. « A la Cem, je vais être partagée entre le Fonds du tourisme durable (avec l'Ademe) et le Comité des pêches, pour-

suit Lise Perrin. Je suivrai aussi des formations supplémentaires en Guadeloupe. »

Son travail va également consister à rapprocher les marins-pêcheurs des différentes instances que sont l'Agence territoriale de l'environnement ou la direction de la Mer. « Il faudra travailler en concertation », assure la chargée de mission dont la précédente collaboration avec l'Ademe lui a permis d'apprendre à « ficeler » les dossiers. « L'intérêt de cette mission est qu'elle se passe en partie dans un bureau mais aussi sur le terrain, se réjouit-elle. Et les pêcheurs sont demandeurs de données propres à Saint-Barth. »

Développement de l'économie circulaire, valorisation des productions locales, amélioration des ressources énergétiques, la feuille de route est bien fournie. Pas de quoi faire perdre son sourire à Lise Perrin. Ni son enthousiasme.



PÊCHE



LA CEM



Le 21 Novembre
2021



JSB - n°1443



GASTRONOMIE



LA CEM



Le 21 Novembre
2021



JSB - n°1443

Conférence autour de la gastronomie



La Chambre économique multi-professionnelle organise, ce lundi 25 octobre de 8 à 10 heures en la capitainerie de Gustavia, une conférence autour de quatre thèmes : les gastronomie des Outre-mers, l'art de la table, la sommellerie ainsi que les cocktails et la mixologie, le spectacle vivant. Les acteurs des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration seront conviés ainsi que les élus de la Cem. Pour la direction de la Chambre, cet événement est également l'occasion de présenter les certificats de qualifications professionnels (barman, réceptionnistes, commis de cuisine...) qu'elle entend créer et mettre en place dès 2022, parallèlement à des « *masterclasses* ». Celles-ci seront consacrées aux cocktails et à la mixologie, aux arts de la table, et des formations de cuisines en partenariat avec l'Ecole Lenôtre de Paris seront également proposées. Des initiatives qui seront partiellement ou totalement financées par le Fond national de l'emploi.

[Retourner à l'accueil](#)

La Cem s'ouvre à la certification électronique

La Chambre économique multiprofessionnelle offre désormais aux entreprises et aux particuliers de Saint-Barthélemy de passer par une plateforme de certification électronique pour faciliter l'accès aux documents administratifs.



La Chambre économique multiprofessionnelle propose un accès à la plateforme de certification électronique ChamberSign.

Le dispositif existe depuis 2000 et s'est développé au fil des ans. Baptisé ChamberSign, il permet aux entreprises et aux particuliers d'accéder à la quasi totalité des documents administratifs de l'Etat ou des collectivités. Une plateforme de certification électronique qui, en ligne, offre la possibilité de signer ces documents en toute sécurité et ainsi gagner un temps précieux pour engager ou clore officiellement différentes procédures. Jusqu'à présent, si des entrepreneurs de Saint-Barthélemy ont choisi d'utiliser cette plateforme, c'est de leur propre chef. La Chambre économique multiprofessionnelle a donc pris la décision d'offrir localement un accès à cette ChamberSign.

Pour Saint-Martin aussi

« C'est un dispositif de sécurisation pour accéder aux documents des services de l'Etat, comme l'infogreffe ou l'Ants

pour immatriculer un véhicule, mais aussi à ceux de la Collectivité, explique Virginie Allamelle de la Cem. Nous proposons ce service à Saint-Barth, mais pas uniquement puisqu'il est également accessible pour Saint-Martin. » Deux bureaux ont été mis en place au sein de la Cem. L'un pour recevoir et enregistrer la demande d'intégration au dispositif, l'autre pour procéder au retrait de la demande. « Uniquement sur rendez-vous, précise Swan Guilbaud qui, avec Virginie Allamelle, est chargée de l'opération. Tout doit être planifié et la personne demandeuse est obligatoirement celle qui va retirer le dossier. » L'accès et l'utilisation de la ChamberSign ne modifie en rien les tarifs publics. « Tout le monde paye la même chose, assure Swan Guilbaud. Par un forfait annuel ou tri-annuel. Et si quelqu'un n'est pas en mesure de se déplacer jusqu'à la Cem (à Gustavia, en face de

la Poste), nous pouvons nous déplacer. » Un service qui, en revanche, est bien évidemment facturé. Lorsque le dossier est dûment rempli et validé, l'entreprise ou le particulier procède directement sur le site de ChamberSign et n'a plus besoin de se déplacer. Un gain de temps non négligeable, notamment pour les entreprises. « Par exemple, pour répondre aux appels d'offres, les entreprises doivent posséder un certificat, explique Virginie Allamelle. C'est un bon service, très utile. » Nombreuses sont les chambres de commerce et d'industrie qui, depuis des années, ont développé l'accès à ce service au profit des entrepreneurs locaux. Pour les professionnels de Saint-Barth qui souhaitent en apprendre davantage sur le dispositif, il leur suffit de contacter la Cem par téléphone (0590271255) ou par courriel (contact@cemst-barth.com).



ELECTRONIQUE



LA CEM



Le 02 Decembre
2021



JSB - n°1449



RETROSPECTIVE



LA CEM



Le 30 Décembre
2021



JSB - n°1453

Un nouveau directeur à la Cem



Thierry Gréaux (à g.), nouveau directeur général de la Chambre économique multiprofessionnelle, pose avec le président de l'organisme, Thomas Gréaux.

Avec Thierry Gréaux, la Chambre économique multiprofessionnelle tient son nouveau directeur. Après une « tempête politique », souligne le président Thomas Gréaux, la Cem prend une nouvelle orientation et affiche de nouveaux objectifs, à très courts termes. « Une des priorités concerne la gestion du personnel, assure le directeur. Nous devons redéfinir le cadre et mettre en place de nouvelles méthodes de travail. » Le rythme devient immédiatement plus soutenu au sein de la structure qui multiplie les actions jusqu'à la fin de l'année.

[Retourner à la page Programme](#)

BILAN CEM 2021

CETTE ANNÉE 2021 AURA ÉTÉ PONCTUÉE, COMME L'ANNÉE 2020, PAR LES MESURES GOUVERNEMENTALES LIÉES À LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE. UN EXERCICE PROFESSIONNEL PAS FACILE. CET ENVIRONNEMENT N'A NÉANMOINS PAS MIS EN BERNE NOS PROJETS ET PLANS D'ACTIONS.



LA CEM A ACCUEILLI EN 2021, M. THIERRY GREAUX QUI EST ARRIVÉ AVEC UNE ÉNERGIE ET DES IDÉES NOUVELLES. Ce dernier a travaillé immédiatement sur plusieurs axes d'actions, en accord avec les objectifs que la CEM s'était fixés.



Une réorganisation concertée des services a permis de concentrer les agents sur des axes de compétences, avec une montée en puissance assurée par de la formation.

2021 NOUS A PERMIS DE MENER À TERME LA CRÉATION DU COMITÉ DES PÊCHES, ET DE CRÉER UN SERVICE DÉDIÉ D'ACCOMPAGNEMENT, GRÂCE À UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ AVEC L'ADEME.

Ce service permettra de mettre en œuvre et d'animer la politique de développement de l'île de Saint-Barthélemy en matière de pêche, d'agriculture et de fonds de tourisme durable (FTD), et assistera/accompagnera les différents comités territoriaux constitués à cet égard sur un plan technique, et financier, en accord avec les élus.



NOUS AVONS PU ÉGALEMENT CRÉER DES PARTENARIATS EXTÉRIEURS AVEC LA CCI BRETAGNE OUEST, AVEC LA CCI DE SAINT-MARTIN. Ces différents organismes nous ont permis, par des échanges nourris, de créer de nouvelles synergies, et de nouvelles actions concertées. Ce n'est que le début, et nous continuons cet axe de visibilité extérieure.

NOUS TRAVAILLONS ÉGALEMENT SUR NOTRE VISIBILITÉ DIGITALE. NOUS AVONS UNE NOUVELLE PAGE FACEBOOK ET INSTAGRAM, ET NOUS ŒUVRONS SUR L'AMÉLIORATION DE NOTRE SITE DE RÉFÉRENCE.

NOUS AVONS PU ÉGALEMENT EN 2021 INTÉGRER L'ÉVÈNEMENT CONCERNEAU ST BARTH, au sein duquel nous avons pu créer des manifestations autour de la transat, qui ont rencontré un vif succès.



NOUS AVONS EN OUTRE PARTICIPÉ AU GOURMET FESTIVAL, dans lequel nous avons mis en avant les produits locaux et la formation des jeunes du collège de l'île.

2021 marquera une dynamique différente pour la CEM, malgré les difficultés rencontrées, notamment liées à la gestion de la crise pandémique COVID19.



2021 A ÉGALEMENT ÉTÉ L'ANNÉE OÙ LA CEM A ÉTÉ ACCOMPAGNÉE DE FAÇON SIGNIFICATIVE PAR LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-BARTHÉLEMY AU REGARD DU PLAN D'ACTIONS AMBITIEUX QUI LUI A ÉTÉ PRÉSENTÉ. Nous retiendrons dans que l'année 2021 a engendré une énergie positive. Mais nous ne souhaitons pas en rester là. Notre plan d'actions 2022 est déjà préparé.

LES GRANDS AXES DE DÉVELOPPEMENT POUR 2022 ET LES ANNÉES FUTURES :

- Consolider la compétence de nos équipes au sein de la CEM, qui ont fait un travail remarquable, et qui s'impliquent sans faille au bénéfice du territoire,
- Renforcer la connaissance du terrain, par des actions de rencontres avec les socio-professionnels,
- Développer de nouvelles offres de services au sein de la CEM au bénéfice des socio-professionnels,
- Développer la formation des professionnels de l'île,
- Mieux faire connaître la CEM sur notre territoire mais également à l'extérieur du territoire,
- Développer la filière agricole, et prôner le « Consommer Local »,
- Structurer la filière Pêche et Agricole à Saint-Barth,
- Développer une économie Eco Responsable avec un Eco Label St Barth,
- Confirmer le rôle de la CEM vis-à-vis des autorités.

Voici nos ambitions.

Thomas GREAUX
Président

La CEM vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES



BILAN



LA CEM



Le 16 Décembre 2021



JSB - n°1449

 59, rue Samuel Fahlberg
97 133 Saint-Barthélemy



CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
—— Saint-Barthélemy ——



 www.cemstbarth.com
 05 90 27 12 55
 contact@cemtbarth.com